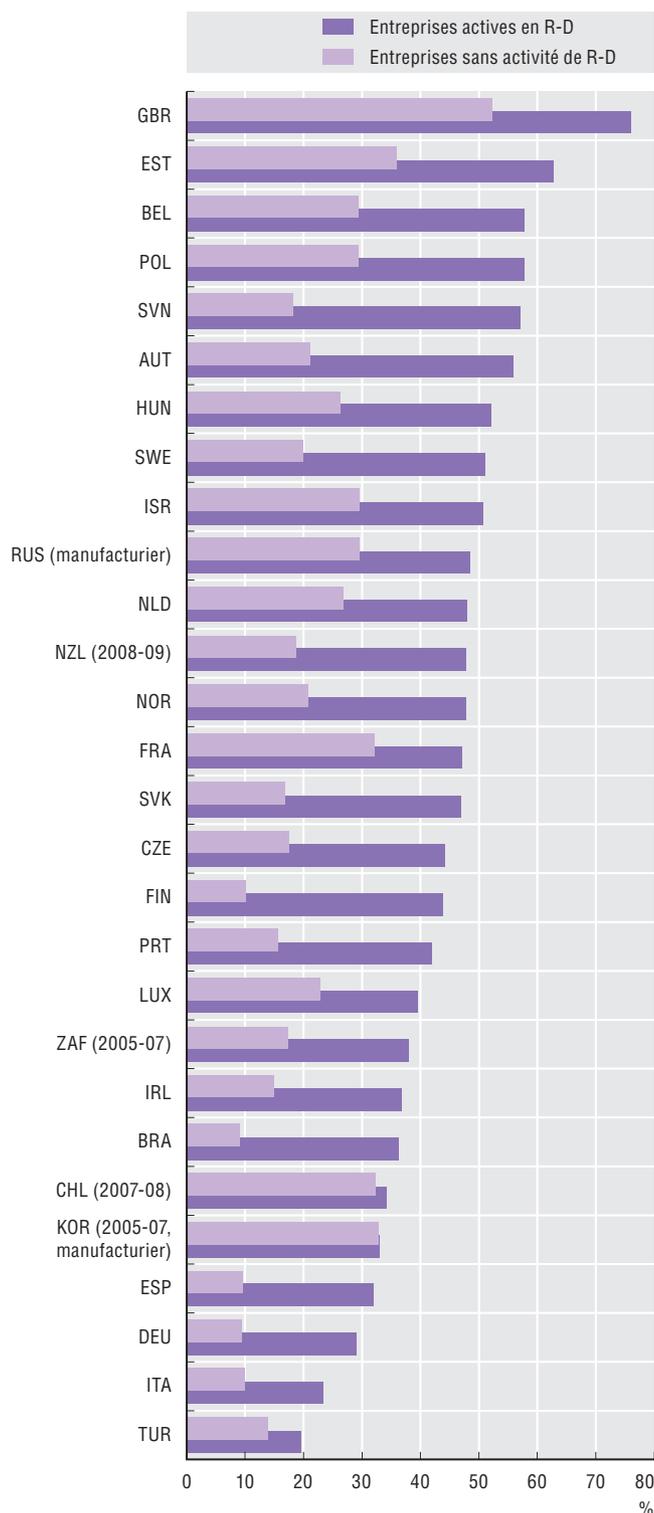


5. LIBÉRER L'INNOVATION DANS LES ENTREPRISES

2. Une innovation élargie

Entreprises collaborant en matière d'innovation, par statut de R-D, 2006-08

En pourcentage des entreprises actives ou non en R-D



Source : OCDE, d'après Eurostat (CIS-2008) et sources nationales, juin 2011. Voir notes de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932490668>

Les entreprises optent pour des stratégies d'innovation diversifiées qui ne se fondent pas toujours sur la R-D. La collaboration fait partie des processus d'innovation qu'il y ait ou non activité de R-D. Dans tous les pays, les entreprises actives en R-D ont tendance à collaborer plus fréquemment (en général deux fois plus souvent) dans le domaine de l'innovation que celles qui n'ont pas d'activité de R-D. Au Chili et en Corée, le degré de R-D n'a pas d'influence nette sur la propension des entreprises à collaborer. Au Royaume-Uni, la collaboration est intégrée aux processus d'innovation et plus de 50 % des entreprises non actives en R-D la pratiquent. Les politiques stimulant la collaboration et les initiatives de travail en réseau pourraient toucher l'ensemble des entreprises innovantes.

L'innovation de produit va souvent de pair avec des activités de R-D. De fait, dans la majorité des pays, plus de la moitié des entreprises qui innovent en matière de produit sont également actives en R-D (qu'elles mènent une R-D *intra-muros* ou acquièrent une R-D *extra-muros*). À l'opposé, pour plus des deux tiers en Nouvelle-Zélande et aux États-Unis, et plus de 90 % au Chili et au Brésil, les entreprises concernées par ce type d'innovation n'ont pas d'activité de R-D.

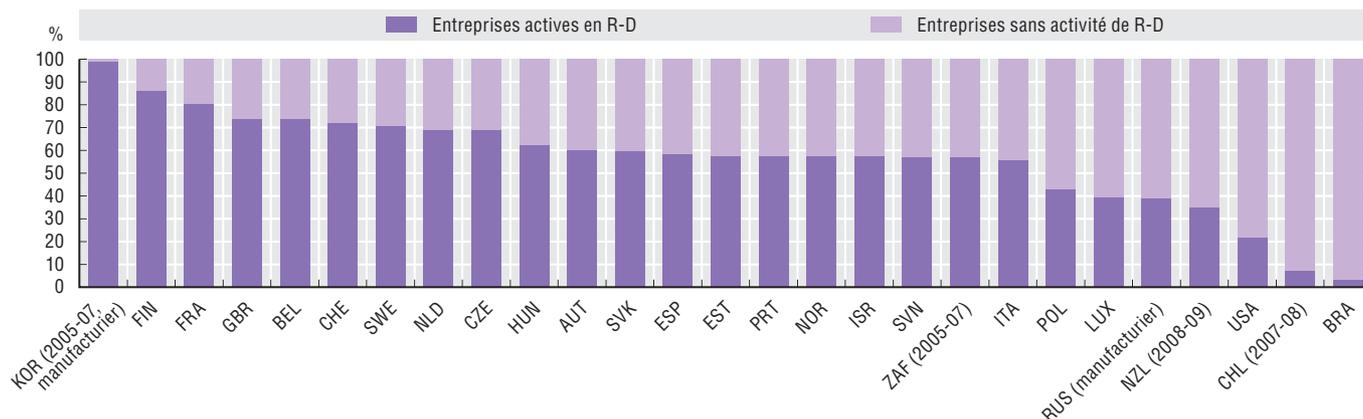
S'agissant de l'innovation de procédé, le taux des entreprises actives en R-D est légèrement inférieur. En France et en Espagne, il existe un écart relativement grand entre les innovateurs de produit et de procédé en termes d'activités de R-D.

Définitions

On définit les *entreprises actives en R-D* comme celles qui pratiquent la R-D *intra-muros* aussi bien qu'*extra-muros*.

Innovateurs de produit selon leur degré de R-D, 2006-08

En pourcentage des innovateurs de produit

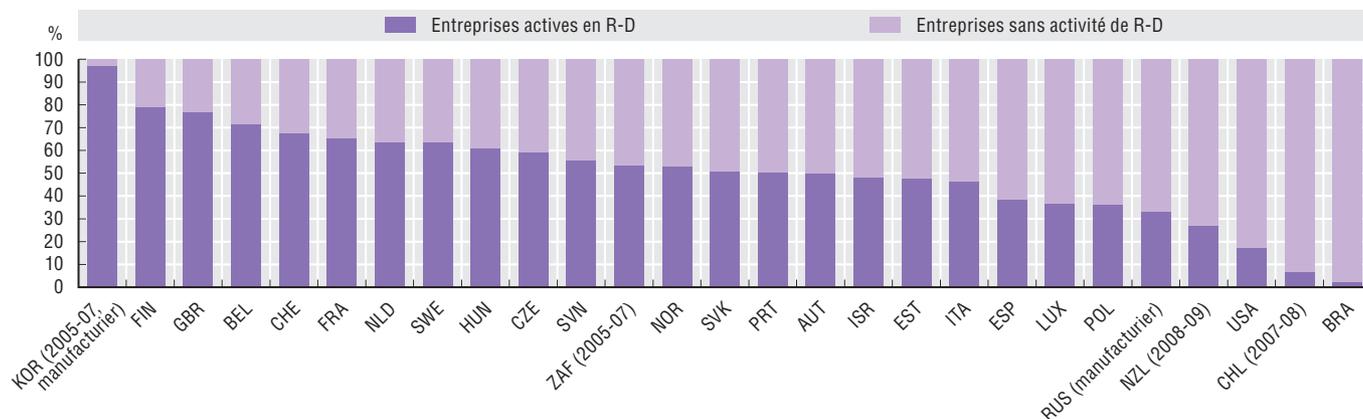


Source : OCDE, d'après Eurostat (CIS-2008) et sources nationales, juin 2011. Voir notes de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932490687>

Innovateurs de procédé selon leur degré de R-D, 2006-08

En pourcentage des innovateurs de procédé



Source : OCDE, d'après Eurostat (CIS-2008) et sources nationales, juin 2011. Voir notes de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932490706>

Mesurabilité

Alors que dans l'Enquête communautaire sur l'innovation (CIS), la partie sur les activités de R-D est seulement renseignée par les innovateurs de produit/de procédé, cette information est également demandée aux entreprises qui se livrent à des innovations non technologiques dans d'autres enquêtes.

La comparabilité des données est influencée par les différences de couverture sectorielle, certaines enquêtes autres que la CIS couvrant davantage les secteurs à moins forte intensité de R-D. Les deux extrêmes sont l'enquête des États-Unis (BRDIS), qui englobe tous les secteurs, et l'enquête coréenne, limitée au secteur manufacturier. Les différences de seuils de taille d'entreprise obèrent également la comparabilité car les très petites entreprises sont moins enclines, en moyenne, à exécuter ou acquérir de la R-D.

Il existe aussi des différences dans le type d'enquête utilisée pour collecter des données sur l'innovation et la R-D. La plupart sont distinctes d'autres enquêtes, mais certaines sont intégrées à des instruments uniques (y compris dans des pays couverts par la CIS). Comme les enquêtes sur la R-D ciblent les entreprises actives en R-D alors que les enquêtes portant sur l'innovation s'intéressent à une population plus large, ces différences peuvent aussi peser sur la comparabilité des données de R-D recueillies par les divers instruments.



Extrait de :
**OECD Science, Technology and Industry
Scoreboard 2011**

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/sti_scoreboard-2011-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2011), « Une innovation élargie », dans *OECD Science, Technology and Industry Scoreboard 2011*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/sti_scoreboard-2011-45-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.